|  |  |
| --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |
|  |  | Genève, le 26 juillet 2024 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 224**CE 15/HO | **Aux:**– Administrations des États Membres de l'Union;– Membres du Secteur de l'UIT-T;– Associés de l'UIT-T;– Établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| **Tél.:** | +41 22 730 6356 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | tsbsg15@itu.int | **Copie:**– Au Président et aux Vice-Présidents de la Commission d'études 15 de l'UIT-T;– Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;– Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| **Objet:** | **Approbation des Recommandations UIT-T G.9930, G.9941 et G.9942** |

Madame, Monsieur,

1 À la suite de l'annonce AAP-51 du TSB en date du 16 mai 2024, et conformément au § 6.2 de la Recommandation UIT-T A.8 (Genève, 2024), je tiens à vous informer que, durant la séance plénière qui s'est tenue le 12 juillet 2024, la Commission d'études 15 a approuvé les Recommandations UIT-T G.9930, G.9941 et G.9942.

2 Les titres des textes à l'étude approuvés sont les suivants:

− **Recommandation UIT-T G.9930**, *Fibre point à point dans les locaux*.

− **Recommandation UIT-T G.9941**, *Émetteurs-récepteurs dans les locaux de l'abonné utilisant la fibre à haut débit – Spécification de la couche physique*.

− **Recommandation UIT-T G.9942**, *Émetteurs-récepteurs dans les locaux de l'abonné utilisant la fibre à haut débit – Couche de liaison de données*.

3 Les renseignements existants sur les brevets sont accessibles en ligne sur le site web de l'UIT-T.

4 La version prépubliée des textes à l'étude approuvés sera prochainement disponible sur le site web de l'UIT-T.

5 L'UIT publiera ces textes à l'étude approuvés dès que possible.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(*signé*)

Seizo Onoe
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications